

Bruxelles presse la France d'entreprendre six grandes réformes

Simplifier le système fiscal, abaisser le coût du travail, réformer les retraites dès cette année -ce n'est pas tout !-, réduire le déficit à 3,6% du PIB en 2014, ouvrir les professions « fermées » (médecins, notaires, taxis...)... Vaste programme ! La Commission européenne a fixé hier une dizaine de « recommandations » à la France pour qu'elle parvienne à tenir son objectif de réduction du déficit et pour qu'elle retrouve les chemins de la compétitivité.

Ces pistes de réforme ne sont pas nouvelles, certaines sont même déjà dans les tuyaux. Mais Bruxelles veut que la France tape plus fort et plus vite. Sous leurs faux airs de bons conseils, ces injonctions s'apparentent en réalité presque à des ordres puisque si elles sont validées fin juin lors d'un sommet, elles deviendront légalement contraignantes. La France pourrait être sanctionnée si les résultats budgétaires n'étaient pas au rendez-vous.

« L'heure des réformes courageuses a sonné » estime le commissaire européen Olli Rehn dans une interview au Figaro. En somme, Bruxelles conseille à la France de réformer tous azimuts son économie. Et ce dans six domaines : le déficit, les retraites, le travail, les services, les entreprises et la fiscalité. Bref, il y a du boulot ! La Commission européenne voudrait par exemple voir la France ouvrir davantage à la concurrence européenne les héritiers des grands monopoles publics (EDF et SNCF), réduire le poids des contributions sociales des employeurs, simplifier la loi sur les heures d'ouverture des magasins, supprimer les tarifs réglementés sur le gaz et l'électricité ou encore introduire la concurrence sur le rail et l'énergie. En somme, qu'elle libère les énergies, ouvre ses marchés, débloque son potentiel pour aller chercher la croissance. Parmi les chantiers encore jamais ouverts depuis l'accession au pouvoir de François Hollande, mais que Bruxelles aimerait mettre sur la table : la question du salaire minimum, l'un des plus élevés d'Europe. Et les règles de licenciement, parmi les plus contraignantes, même si elles viennent d'être assouplies dans l'accord sur la flexisécurité. François Hollande a déjà fait savoir hier qu'il mènerait les réformes nécessaires à sa guise et à son rythme. « La Commission n'a pas à nous dicter ce que nous avons à faire », a-t-il déclaré en marge d'un déplacement à Rodez. « Nous ferons les réformes à notre manière » a renchéri Jean-Marc Ayrault. Mais ont-ils réellement le pouvoir de balayer d'un revers de la main les injonctions de Bruxelles ? Pas sûr... Et il y a fort à parier qu'ils le savent pertinemment.